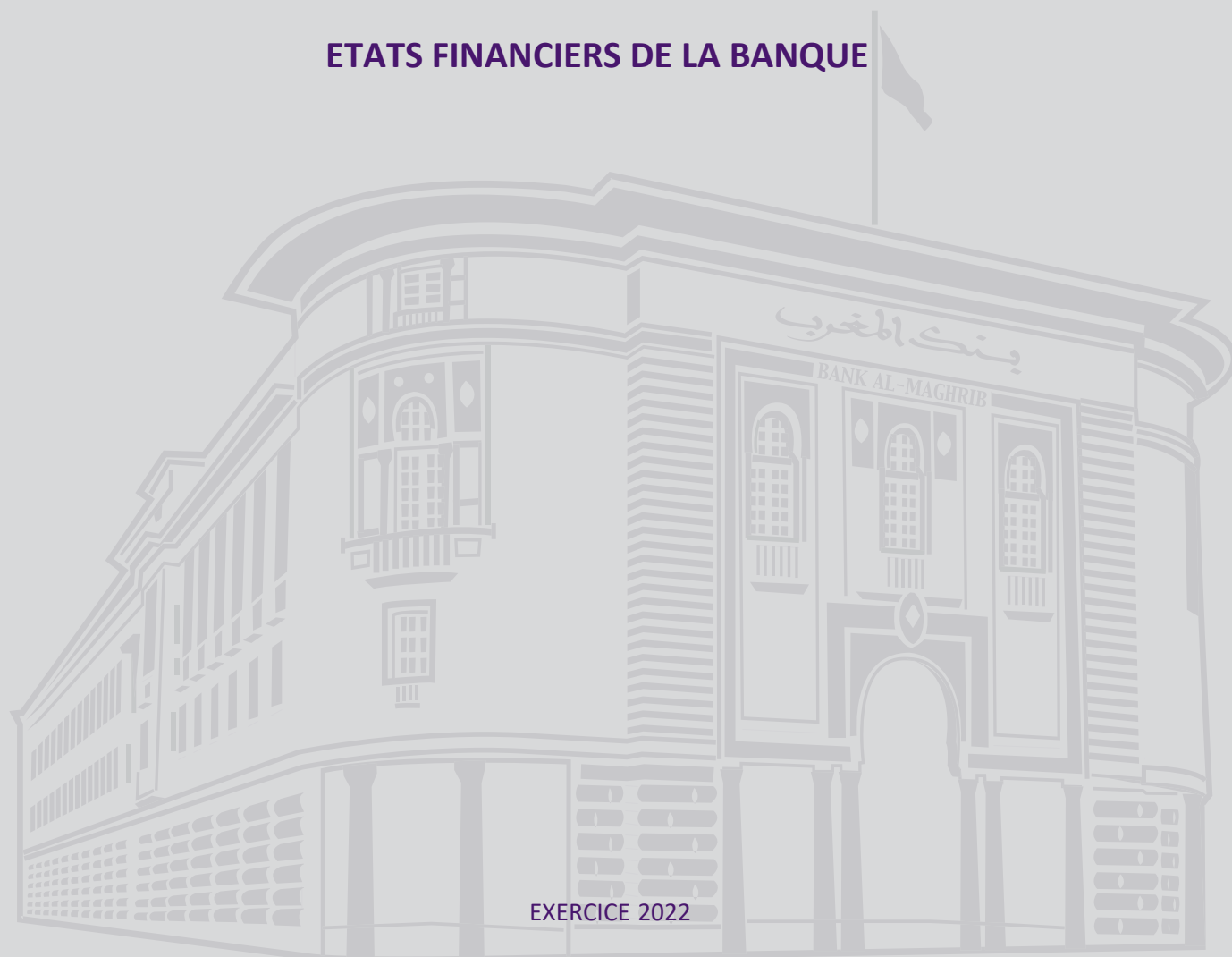




## ETATS FINANCIERS DE LA BANQUE



EXERCICE 2022



# SOMMAIRE

Abréviations et sigles	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	5
Liste des encadrés	5
<b>1 Aperçu de la situation financière de l'exercice 2022</b>	<b>8</b>
1.1 Bilan	8
1.2 Résultat	9
<b>2 Etats de synthèse et notes annexes</b>	<b>11</b>
2.1 Bilan (Actif)	11
2.2 Bilan (Passif)	12
2.3 Hors bilan	13
2.4 Compte de Produits et Charges	14
2.5 Tableau des flux de trésorerie	15
2.6 Tableau de variation des capitaux propres	16
2.7 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation	17
2.7.1 Cadre réglementaire	17
2.7.2 Méthodes d'évaluation	17
2.8 Dispositif d'encadrement des risques financiers inhérents à la gestion des réserves de change	22
2.9 Commentaires sur les postes du bilan	26
2.10 Commentaires sur les postes du hors bilan	39
2.11 Commentaires sur les postes du Compte de Produits et Charges	41
<b>3 Engagements envers les fonds sociaux</b>	<b>52</b>
<b>4 Rapport général du CAC</b>	<b>53</b>
<b>5 Approbation par le Conseil de la Banque</b>	<b>56</b>

## ABREVIATIONS ET SIGLES

<b>BAM</b>	: Bank Al-Maghrib
<b>BBE</b>	: Billets de Banque Etrangers
<b>BCE</b>	: Banque Centrale Européenne
<b>BIRD</b>	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
<b>BRI</b>	: Banque des Règlements Internationaux
<b>CFC</b>	: Casablanca Finance City
<b>CPC</b>	: Compte de Produits et Charges
<b>CRP</b>	: Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib
<b>DH</b>	: Dirhams Marocains
<b>DSB</b>	: Direction Supervision Bancaire
<b>DTS</b>	: Droits de Tirage Spéciaux
<b>EEP</b>	: Etablissements et Entreprises Publics
<b>ETIC</b>	: Etat des Informations Complémentaires
<b>FED</b>	: Federal Reserve (Réserve Fédérale)
<b>FMA</b>	: Fonds Monétaire Arabe
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>KDH</b>	: Millier(s) de Dirhams
<b>LPL</b>	: Ligne de Précaution et de Liquidité
<b>MDH</b>	: Million(s) de Dirhams
<b>MEF</b>	: Ministère de l'Économie et des Finances
<b>pbs</b>	: Points de base
<b>PIAFE</b>	: Programme Intégré d'Appui et de Financement des Entreprises
<b>TPME</b>	: Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises
<b>SRBM</b>	: Système des Règlements Bruts du Maroc
<b>VaR</b>	: Value at Risk

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau</b>	<b>1</b>	: Bilan par opération
<b>Tableau</b>	<b>2</b>	: Résultat net de l'exercice
<b>Tableau</b>	<b>3</b>	: Actif au 31 décembre 2022
<b>Tableau</b>	<b>4</b>	: Passif au 31 décembre 2022
<b>Tableau</b>	<b>5</b>	: Hors bilan au 31 décembre 2022
<b>Tableau</b>	<b>6</b>	: CPC comptable au 31 décembre 2022
<b>Tableau</b>	<b>7</b>	: Flux de trésorerie au 31 décembre 2022
<b>Tableau</b>	<b>8</b>	: Variation des capitaux propres au 31 décembre 2022
<b>Tableau</b>	<b>9</b>	: Délais d'amortissement des immobilisations
<b>Tableau</b>	<b>10</b>	: Avoirs et placements en or
<b>Tableau</b>	<b>11</b>	: Ventilation par type de placement
<b>Tableau</b>	<b>12</b>	: Ventilation par devise
<b>Tableau</b>	<b>13</b>	: Ventilation par durée résiduelle
<b>Tableau</b>	<b>14</b>	: Position avec le FMI
<b>Tableau</b>	<b>15</b>	: Structure des concours aux banques
<b>Tableau</b>	<b>16</b>	: Valeurs immobilisées nettes
<b>Tableau</b>	<b>17</b>	: Titres de participation et emplois assimilés
<b>Tableau</b>	<b>18</b>	: Immobilisations corporelles et incorporelles
<b>Tableau</b>	<b>19</b>	: Engagements en dirhams convertibles
<b>Tableau</b>	<b>20</b>	: Dépôts et engagements en dirhams
<b>Tableau</b>	<b>21</b>	: Autres passifs
<b>Tableau</b>	<b>22</b>	: Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs
<b>Tableau</b>	<b>23</b>	: Variation du compte d'évaluation des réserves de change
<b>Tableau</b>	<b>24</b>	: Capitaux propres et assimilés
<b>Tableau</b>	<b>25</b>	: Opérations de change
<b>Tableau</b>	<b>26</b>	: Engagements sur titres
<b>Tableau</b>	<b>27</b>	: Autres engagements
<b>Tableau</b>	<b>28</b>	: Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises
<b>Tableau</b>	<b>29</b>	: Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit
<b>Tableau</b>	<b>30</b>	: Commissions perçues
<b>Tableau</b>	<b>31</b>	: Autres produits financiers
<b>Tableau</b>	<b>32</b>	: Intérêts sur engagements en dirhams
<b>Tableau</b>	<b>33</b>	: Autres charges financières
<b>Tableau</b>	<b>34</b>	: Charges de personnel

- Tableau 35** : Achats de matières et fournitures
- Tableau 36** : Autres charges externes
- Tableau 37** : Dotations aux amortissements
- Tableau 38** : Dotations aux provisions
- Tableau 39** : Engagement et financement des fonds sociaux

## LISTE DES GRAPHIQUES

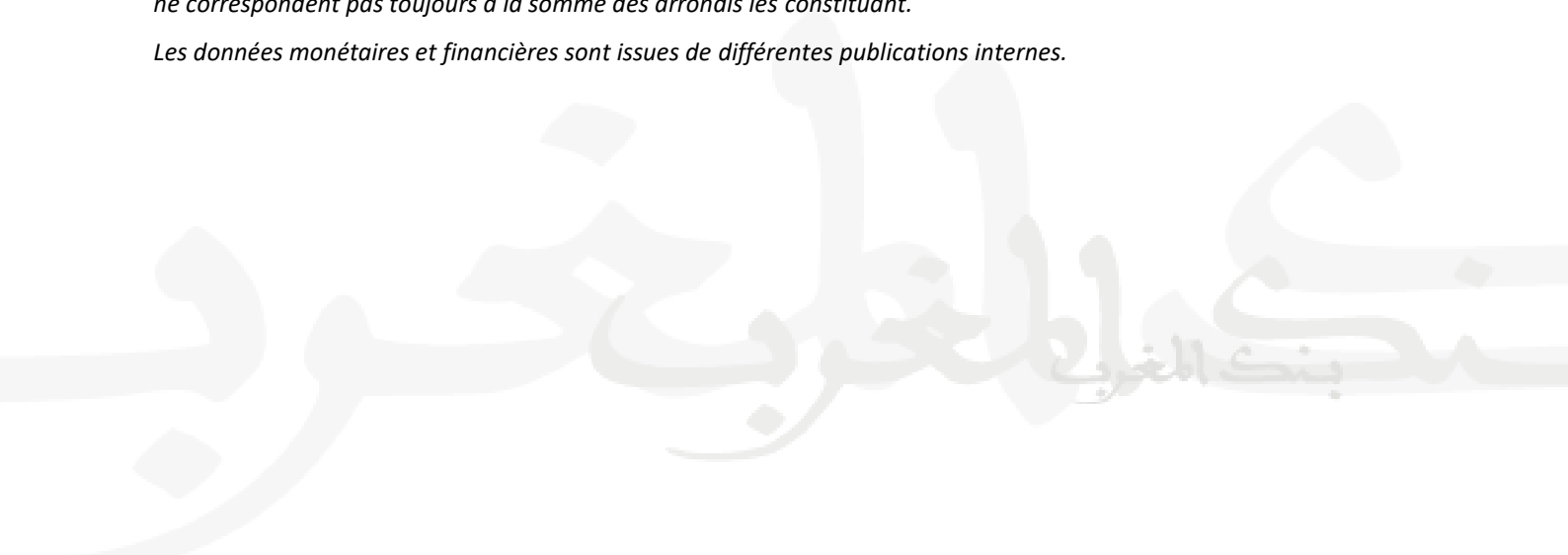
- Graphique 1** : Répartition des expositions des portefeuilles par région
- Graphique 2** : Répartition des expositions des portefeuilles par classe d'actifs
- Graphique 3** : Répartition des portefeuilles obligataires par notation
- Graphique 4** : Structure des engagements sur titres
- Graphique 5** : Evolution des produits, des charges et du résultat net

## LISTE DES ENCADRES

- Encadré 1** : Utilisation de la LPL par l'Etat

*Dans le présent rapport, les chiffres sont arrondis au millier de dirhams le plus proche. Ainsi, les totaux et les sous-totaux ne correspondent pas toujours à la somme des arrondis les constituant.*

*Les données monétaires et financières sont issues de différentes publications internes.*







# 1 Aperçu de la situation financière de l'exercice 2022<sup>(1)</sup>

## 1.1 Bilan

A la clôture de l'exercice 2022, le **total bilan** de la Banque a affiché une progression annuelle de 15% à 498 978 477 KDH. Cette évolution s'explique principalement au niveau de l'actif par la poursuite des prêts octroyés pour répondre au besoin de liquidité du système bancaire, la hausse des avoirs et placements en devises et par l'utilisation par l'Etat du reliquat du tirage au titre de la LPL du FMI effectué en 2020. Au niveau du passif, elle reflète la progression à la fois de la circulation fiduciaire et du compte d'évaluation des réserves de change.

**Tableau 1 : Bilan par opération**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
(dont)			
Circulation fiduciaire	372 786 283	337 710 576	10
Opérations avec l'étranger	-278 004 179	-284 505 249	-2
Opérations avec l'Etat	-16 682 686	5 265 450	<-100
Position nette des établissements de crédit	-82 219 314	-62 875 251	-31
Opérations patrimoniales <sup>2</sup>	700 727	1 861 075	-62

Passif - Actif

Ainsi, après une progression de 6% en 2021, la **circulation fiduciaire** s'est accrue de 10% à 372 786 283 KDH.

Les **Opérations avec l'étranger** se sont repliées de 2% à 278 004 179 KDH, sous l'effet notamment de la dépréciation des titres de placement et de la baisse des avoirs en DTS.

Le solde des **Opérations avec l'Etat** est revenu à -16 682 686 KDH, soit 21 948 136 KDH de moins par rapport à 2021, suite à l'utilisation par l'Etat de la contrevaletur en dirhams du reliquat du tirage sur la LPL et dans une moindre mesure au recul des disponibilités du compte courant du Trésor public à 4 087 201 KDH (-22%).

<sup>1</sup> Les variations des postes du bilan et du CPC sont traitées, plus en détail, au niveau des commentaires relatifs aux états de synthèse. A des fins d'analyse, les postes du bilan et du CPC ont fait l'objet, dans cette première partie du rapport, de certains regroupements.

<sup>2</sup> Compte tenu du résultat net de l'exercice.

La **position nette des établissements de crédit** est, quant à elle, passée de -62 875 251 KDH à -82 219 314 KDH, traduisant la hausse des concours aux banques face au creusement du déficit de liquidité bancaire.

Le solde des **opérations patrimoniales** a, pour sa part, reculé de 62% à 700 727 KDH eu égard au résultat net négatif de 412 850 KDH enregistré cette année.

## 1.2 Résultat

Dans un contexte international exceptionnel marqué notamment par une forte hausse des taux obligataires souverains, un durcissement des conditions monétaires et une nette dépréciation du dirham ; le **résultat net** de la Banque s'est établi à -412 850 KDH à fin 2022, en baisse de 1 349 883 KDH par rapport à 2021 et ce, en lien essentiellement avec :

- une forte régression du **résultat des opérations de gestion des réserves de change** à -1 231 118 KDH (-34% en 2021), provenant principalement de la contraction du revenu net obligataire (-2 554 344 KDH par rapport à 2021) fortement impacté par l'évolution des dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres de placement (+2 410 036 KDH). Celle-ci est induite par la hausse généralisée des taux souverains obligataires dans le sillage des remontées des taux directeurs de la FED (+425 pbs) et de la BCE (+250 pbs). Les placements obligataires et monétaires ont généré, pour leur part, des intérêts nets de 2 915 446 KDH, en progression de 36% par rapport à fin 2021 ;
- un accroissement de 24% du **résultat des opérations de politique monétaire** à 1 561 971 KDH contre 1 262 510 KDH à fin 2021. Cette évolution s'explique par l'augmentation de l'encours moyen des concours aux banques, suite à l'accentuation du déficit de liquidité et par les relèvements du taux directeur de la Banque opérés en septembre et décembre pour un total de 100 points de base, le portant à 2,50% ;
- une progression de 57% du **résultat des autres opérations** à 1 337 652 KDH, reflétant particulièrement celle des commissions de change nettes (+90%), en raison de la hausse des cessions de BBE par les banques à Bank Al-Maghrib et des ventes de documents sécurisés (+23%) ;
- une augmentation de 4% des **charges générales d'exploitation** à 2 010 592 KDH, résultant principalement de la hausse des charges de fonctionnement (+7%) dans un contexte de renchérissement des prix des matières premières, atténuée par la baisse des dotations nettes aux amortissements et aux provisions (-8%) ;

- une hausse du **résultat non récurrent**<sup>1</sup> de +72 065 KDH à -43 751 KDH, abritant notamment la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires d'un montant de 96 463 KDH contre 106 939 KDH un an plus tôt.

**Tableau 2 : Résultat net de l'exercice**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
Résultat des opérations de gestion des réserves de change	-1 231 118	1 583 059	<-100
Résultat des opérations de politique monétaire	1 561 971	1 262 510	24
Résultat des autres opérations	1 337 652	849 462	57
<b>Résultat des activités</b>	<b>1 668 505</b>	<b>3 695 032</b>	<b>-55</b>
Charges générales d'exploitation	-2 010 592	-1 928 359	4
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>-342 087</b>	<b>1 766 673</b>	<b>&lt;-100</b>
Résultat non récurrent	-43 751	-115 815	62
Impôt sur le résultat	-27 012	-713 824	-96
<b>Résultat net</b>	<b>-412 850</b>	<b>937 033</b>	<b>&lt;-100</b>

<sup>1</sup> Abrite le résultat non courant et sur exercices antérieurs.

## 2 Etats de synthèse et notes annexes

### 2.1 Bilan (Actif)

Tableau 3 : Actif au 31 décembre 2022

En milliers de dirhams	Notes	2022	2021
<b>Avoirs et placements en or</b>	<b>1</b>	<b>13 498 946</b>	<b>12 008 623</b>
<b>Avoirs et placements en devises</b>	<b>2</b>	<b>318 867 128</b>	<b>298 416 554</b>
- Avoirs et placements auprès des banques étrangères		52 900 450	50 752 727
- Bons du Trésor étrangers et assimilés		257 366 426	239 508 275
- Autres avoires en devises		8 600 252	8 155 552
<b>Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux</b>	<b>3</b>	<b>22 770 832</b>	<b>21 596 724</b>
- Souscription au FMI - Tranche de réserve		2 248 490	2 097 811
- Avoirs en Droits de Tirage Spéciaux		20 100 998	19 105 311
- Souscription au Fonds Monétaire Arabe		421 344	393 602
<b>Créances sur le Trésor public</b>	<b>4</b>	<b>20 853 545</b>	-
<b>Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains</b>	<b>5</b>	<b>114 602 736</b>	<b>91 359 926</b>
- Valeurs reçues en pension des banques		21 533 559	22 749 736
- Avances aux banques		92 886 621	68 474 368
- Autres créances		182 557	135 822
<b>Bons du Trésor - Opérations d'Open Market</b>		-	-
<b>Autres actifs</b>	<b>6</b>	<b>3 706 864</b>	<b>3 988 298</b>
<b>Valeurs immobilisées</b>	<b>7</b>	<b>4 678 426</b>	<b>4 773 927</b>
<b>Total Actif</b>		<b>498 978 477</b>	<b>432 144 052</b>

## 2.2 Bilan (Passif)

Tableau 4 : Passif au 31 décembre 2022

En milliers de dirhams	Notes	2022	2021
<b>Billets et monnaies en circulation</b>	<b>8</b>	<b>372 786 283</b>	<b>337 710 576</b>
- Billets en circulation		368 820 223	333 902 150
- Monnaies en circulation		3 966 060	3 808 426
<b>Engagements en or et en devises</b>	<b>9</b>	<b>6 742 577</b>	<b>5 102 421</b>
- Engagements en or		-	-
- Engagements en devises		6 742 577	5 102 421
<b>Engagements en dirhams convertibles</b>	<b>10</b>	<b>21 230 274</b>	<b>19 566 060</b>
- Engagements envers des organismes financiers internationaux		21 212 432	19 554 414
- Autres engagements		17 842	11 646
<b>Dépôts et engagements en dirhams</b>	<b>11</b>	<b>42 444 609</b>	<b>38 967 531</b>
- Compte courant du Trésor public		4 087 201	5 258 034
- Dépôts et engagements en dirhams envers les banques marocaines		32 383 423	28 484 675
- Comptes courants		32 383 423	28 484 675
- Comptes de reprises de liquidités		-	-
- Comptes de facilités de dépôts		-	-
- Dépôts des administrations et des établissements publics		1 331 794	1 176 044
- Autres comptes		4 642 191	4 048 778
<b>Autres passifs</b>	<b>12</b>	<b>30 670 166</b>	<b>5 735 780</b>
<b>Allocations de Droits de Tirage Spéciaux</b>	<b>3</b>	<b>19 725 415</b>	<b>18 426 682</b>
<b>Capitaux propres et assimilés</b>	<b>13</b>	<b>5 792 002</b>	<b>5 697 969</b>
- Capital		500 000	500 000
- Réserves <sup>1</sup>		5 263 461	5 169 757
- Report à nouveau		28 542	28 212
- Autres capitaux propres		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-412 850</b>	<b>937 033</b>
<b>Total Passif</b>		<b>498 978 477</b>	<b>432 144 052</b>

<sup>1</sup> Y compris la réserve pour perte de change.

## 2.3 Hors bilan

Tableau 5 : Hors bilan au 31 décembre 2022

En milliers de dirhams	Notes	2022	2021
<b>Opérations de change au comptant</b>			
Devises à livrer au comptant		-	-
Dirhams à recevoir au comptant		-	-
<b>Opérations de change à terme</b>	<b>14</b>		
Devises à recevoir à terme		4 834 546	3 747 394
Devises à livrer à terme		4 851 467	3 745 375
<b>Opérations de change-dépôts en or et en devises</b>	<b>14</b>	<b>9 265 794</b>	<b>5 142 569</b>
<b>Opérations de change-opérations d'arbitrage</b>	<b>14</b>		
Devises à recevoir		-	-
Devises à livrer		-	-
<b>Ajustement devises hors bilan</b>		-	-
<b>Engagements sur produits dérivés</b>		-	-
<b>Engagements sur titres</b>	<b>15</b>		
Titres reçus sur avances accordées		95 487 149	73 832 432
Titres reçus sur avances à accorder		11 492 600	10 324 200
Autres garanties reçues sur avances accordées		29 789 531	25 520 307
Avances à accorder		10 917 970	9 807 990
Titres étrangers à recevoir		-	1 177 569
Titres étrangers à livrer		-	1 162 318
<b>Autres engagements</b>	<b>16</b>		
Garanties de marchés reçues		100 424	92 470
Engagements de garanties reçues au titre des prêts au personnel		922 152	906 678
Engagements de financement donnés en faveur du personnel		13 188	9 159
Autres engagements donnés		1 000	1 000

## 2.4 Compte de produits et charges

Tableau 6 : CPC comptable au 31 décembre 2022

En milliers de dirhams	Notes	2022	2021
<b>Produits</b>		<b>6 876 041</b>	<b>5 282 811</b>
Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises	17	3 340 653	2 418 155
Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés	18	1 562 197	1 244 143
Autres intérêts perçus	19	9 758	12 610
Commissions perçues	20	1 121 250	651 047
Autres produits financiers	21	295 166	569 062
Ventes de biens et services produits	22	382 028	310 627
Produits divers	23	47 049	16 011
Reprises sur amortissements		-	-
Reprises de provisions	24	111 191	60 699
Produits non courants	25	6 748	458
<b>Charges</b>		<b>7 288 891</b>	<b>4 345 777</b>
Intérêts servis sur engagements en or et en devises	26	282 269	108 708
Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams	27	200 982	153 540
Commissions servies	28	30 810	28 856
Autres charges financières	29	1 673 613	769 534
Charges de personnel	30	898 809	880 452
Achats de matières et fournitures	31	370 771	313 924
Autres charges externes	32	370 044	357 299
Dotations aux amortissements et aux provisions	33	3 323 110	896 435
Charges non courantes	34	111 468	123 205
Impôt sur le résultat	35	27 012	713 824
<b>Résultat net</b>		<b>-412 850</b>	<b>937 033</b>

## 2.5 Tableau des flux de trésorerie

Tableau 7 : Flux de trésorerie au 31 décembre 2022

En milliers de dirhams	2022	2021
<b>Trésorerie et dépôts en devises en début d'exercice</b>	<b>58 108 674</b>	<b>91 108 812</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>-40 289 051</b>	<b>-11 499 848</b>
Intérêts reçus	3 721 084	3 646 418
Commissions sur opérations bancaires reçues	1 121 250	651 047
Autres produits reçus	301 398	384 042
Intérêts et commissions versés	-510 307	-291 136
Charges du personnel versées	-754 750	-883 911
Impôts et taxes payés	-490 346	-1 331 431
Autres charges versées	-969 121	-588 725
+/- Variation des dépôts Trésor Public en dirhams	-1 170 833	-984 017
+/- Variation des dépôts envers les banques marocaines en dirhams	3 898 726	3 665 661
+/- Variation des dépôts autres clientèle en dirhams et en devises	2 195 281	-11 434 621
+/- Variation des titres de placements étrangers en devises	940 432	1 820 767
+/- Variation des titres de transactions étrangers en devises	-	1 101 606
+/- Variation avances aux banques	-23 196 076	-6 988 536
+/- Variation autres dettes du passif	-25 196 422	-829 865
+/- Variation des autres actifs	-179 368	562 852
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>-46 526 366</b>	<b>-38 594 011</b>
+/- Variation des titres d'investissements étrangers en devises	-44 042 968	-37 175 788
+/- Variation souscription au FMI-Tranche de réserve	-	-
+/- Variation avoirs en droits de tirage spéciaux	-2 337 566	-12 082 320
+/- Variation avoirs et placements en or	-	-
+/- Variation dépôts auprès du FMI	-	-
+/- Variation souscription au FMA	-	-
+/- Variation allocations de droits de tirage spéciaux	-	10 937 793
Acquisitions d'immobilisations	-139 798	-273 710
Produits de cession des immobilisations	-6 034	14
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>35 075 708</b>	<b>18 428 407</b>
+/- Variation des billets et monnaie en circulation	35 075 708	18 428 407
<b>Réévaluation Trésorerie et dépôts en devises</b>	<b>30 344 679</b>	<b>-1 334 685</b>
<b>Trésorerie et dépôts en devises à la fin de l'exercice</b>	<b>36 713 644</b>	<b>58 108 674</b>



## 2.6 Tableau de variation des capitaux propres

**Tableau 8 : Variation des capitaux propres au 31 décembre 2022**

En milliers de dirhams	Solde d'ouverture 2022	Affectation du résultat 2021 <sup>(1)</sup>	Réserves	Distribution des dividendes <sup>(2)</sup>	Résultat 2022	Opérations sur capital (+Aug / - Dim)	Solde de Clôture 2022
Capital	500 000						500 000
Report à nouveau	28 212	937 033	-93 703	-843 000			28 542
Réserves	5 169 757		93 703				5 263 461
Résultat de l'exercice					-412 850		-412 850
Résultat en instance d'affectation	937 033	-937 033					-
<b>Total</b>	<b>6 635 002</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-843 000</b>	<b>-412 850</b>		<b>- 5 379 152</b>

<sup>(1)</sup> Compte tenu de la réserve pour perte de change constituée en 2021 et 2022.

<sup>(2)</sup> Conformément aux dispositions réglementaires.

## 2.7 Principales règles comptables et méthodes d'évaluation

### 2.7.1 Cadre réglementaire

Les états de synthèse sont élaborés et présentés conformément au plan comptable de Bank Al-Maghrib tel que validé par le Conseil National de la Comptabilité (CNC) en mai 2007.

La Banque applique les prescriptions comptables indiquées dans le code général de normalisation comptable (CGNC) pour tout ce qui est commun aux entreprises notamment en matière d'évaluation des stocks et des immobilisations.

Les états de synthèse tels qu'énumérés dans l'article 47 de la loi n°40-17 portant statut de Bank Al-Maghrib, comprennent le bilan, le compte de produits et charges (CPC) et l'état des informations complémentaires (ETIC).

Parallèlement, la Banque dresse annuellement une situation de l'hors bilan, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres.

### 2.7.2 Méthodes d'évaluation

#### *Avoirs et engagements en or et en devises*

##### Opérations de change

Sont considérées comme opérations de change, les achats et ventes de devises au comptant et à terme qui entraînent :

- soit une variation d'un avoir ou d'un engagement dans une devise et une variation d'un engagement ou d'un avoir en dirhams ;
- soit une variation d'un avoir ou d'un engagement dans une devise et une variation d'un engagement ou d'un avoir dans une autre devise.

Ces opérations sont comptabilisées dans les comptes de l'hors bilan correspondants à leur date d'engagement, puis enregistrées dans les comptes du bilan à la date de valeur ou de livraison.

##### Réévaluation des avoirs en or et en devises

Les avoirs et les engagements en or, en métaux précieux et en devises y compris DTS sont évalués sur la base des cours de change en vigueur du dernier jour ouvrable de l'exercice.

Les gains et les pertes résultant de cette opération sont inscrits au « compte d'évaluation des réserves de change » figurant au passif du bilan de la Banque et ce, conformément aux dispositions de la nouvelle convention régissant ce compte, conclue entre Bank Al-Maghrib et l'Etat en date du 1<sup>er</sup> novembre 2022 et abrogeant les dispositions de celle du 29 décembre 2006.

Conformément aux dispositions de cette convention, le solde du « compte d'évaluation des réserves de change » doit être maintenu créditeur avec un seuil minimum égal à 2,5% des avoirs extérieurs nets de la Banque à la date de clôture de l'exercice. Au cas où une perte de change porte ce solde à un niveau inférieur à ce seuil, le montant de l'insuffisance est prélevé sur le compte de résultat de la Banque au titre de l'exercice concerné, dans la limite de 10% du bénéfice net dudit exercice, et logé dans un compte de « réserves pour perte de change ».

Dans le cas où le « compte d'évaluation des réserves de change » affiche un solde débiteur, celui-ci est inscrit à l'actif du Bilan de la Banque et aucune provision pour risques et charges n'est constituée. En revanche, une réserve pour perte de change est prélevée dans la limite de 20% du bénéfice net.

### **Les titres**

Les titres acquis dans le cadre de la gestion des réserves de change sont classés, en fonction de l'intention présidant à leur détention, en portefeuille de transaction, de placement ou d'investissement.

**Le portefeuille de transaction** est composé de titres acquis avec l'intention, dès l'origine, de les revendre à brève échéance. Ils sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais d'acquisition inclus et, le cas échéant, coupons courus inclus. Les plus ou moins-values découlant de l'évaluation quotidienne de ces titres au prix de marché sont comptabilisées dans les comptes de résultat correspondants.

**Le portefeuille d'investissement** est constitué de titres acquis avec l'intention de détention jusqu'à l'échéance. Ils sont comptabilisés selon les règles ci-après :

- ils sont inscrits à leur prix d'acquisition, frais exclus et le cas échéant, coupons courus exclus ;
- les plus-values latentes sur ces titres ne sont pas constatées ;
- les moins-values latentes sur ces titres ne sont constatées que quand la Banque estime que le titre qui accuse une moins-value latente, sera probablement revendu durant l'exercice suivant ainsi que dans le cas où il existe un risque probable de défaillance de l'émetteur ;
- les différences entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres (décote ou prime) sont amorties d'une manière actuarielle sur la durée résiduelle des titres.

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Banque a basculé de la méthode linéaire vers la méthode actuarielle pour l'étalement des décotes/surcotes sur titres d'investissement et ce, afin de s'aligner sur les meilleures pratiques internationales. Cette méthode est également admise par le plan comptable de Bank Al-Maghrib tel que validé par le CNC au même titre que la méthode linéaire.

Au 31/12/2022, aucune provision n'a été constatée pour ce portefeuille.

**Le portefeuille de placement** est composé des titres autres que ceux classés dans les portefeuilles de transaction ou d'investissement. Leur comptabilisation suit les règles suivantes :

- les entrées en portefeuille sont inscrites au bilan au prix d'acquisition, frais d'acquisition exclus et le cas échéant coupons courus exclus ;
- les différences entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement des titres (décote ou prime) ne sont pas amorties sur la durée de détention des titres ;
- les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché de ces titres font l'objet de provisions pour dépréciation sur une base quotidienne. Cependant, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Quant aux titres à intérêts précomptés, ils sont comptabilisés à leur prix de remboursement. Les intérêts précomptés sont étalés sur la durée de vie des titres et comptabilisés quotidiennement dans les comptes de produits ou de charges.

### ***Les autres avoirs en devises***

La Banque dispose de portefeuilles de titres libellés en dollar américain dont la gestion est déléguée à la Banque Mondiale sur la base de contrats de délégation.

Ils sont initialement comptabilisés à leur prix d'acquisition ; les plus ou moins-values sont comptabilisées aux comptes de produits et charges appropriés et ce, sur la base des valeurs liquidatives communiquées par le mandataire de gestion.

### ***Créances sur le Trésor public***

Dans le cadre de la convention conclue entre la Banque et l'Etat en novembre 2022 fixant les modalités d'utilisation par ce dernier des disponibilités de la Ligne de Précaution et de Liquidité (LPL) du Fonds Monétaire International (FMI), cette opération a été constatée, dans les comptes de la Banque, en tant que créance vis-à-vis de l'Etat et ce, conformément aux préconisations prévues par le manuel du FMI.

Cette créance est réévaluée périodiquement au cours de change à la date de clôture.

Le plan comptable de Bank Al-Maghrib ne prévoit au niveau de la présentation bilantielle de l'actif, pour ses relations avec l'Etat, que la rubrique « Concours financiers à l'Etat ». Toutefois, cette opération de rétrocession de la LPL bien qu'elle soit relatée en tant que créance vis-à-vis de l'Etat, ne peut être considérée comme un concours financier à l'Etat du fait que la Banque n'est qu'un intermédiaire entre le FMI et l'Etat.

Par conséquent et en respect du principe d'image fidèle, il a été procédé :

- au changement de l'intitulé de la rubrique « Concours financiers à l'Etat » par « Créances sur le Trésor public » ;
- à l'insertion d'un poste dédié « Créance liée à l'utilisation de la LPL par l'Etat »
- et au maintien, dans la rubrique, du poste « Concours financiers à l'Etat ».

### ***Les immobilisations corporelles et incorporelles***

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Ils figurent à l'actif du bilan pour une valeur nette constituée de leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés.

Les immobilisations, frais accessoires inclus, sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilisation probable du bien en appliquant les taux d'amortissement en vigueur.

Les durées d'amortissement retenues, selon la nature de chaque immobilisation, sont les suivantes :

**Tableau 9 : Délais d'amortissement des immobilisations**

Immeubles	20 ans
Agencements, aménagements et installations	5 ans
Matériel de Dar As-Sikkah	10 ans
Matériel de bureau, matériel et logiciels informatiques, véhicules et autres matériels	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

### ***Les immobilisations financières***

Les titres de participation dans les institutions financières marocaines et étrangères figurent à l'actif du bilan pour leur valeur nette comptable correspondant à leur coût d'acquisition, diminuée des éventuelles provisions constituées à la date d'arrêt. En ce qui concerne les participations étrangères, leur valeur est convertie en dirhams au cours historique de la devise.

S'agissant des titres non entièrement libérés, ils sont portés à l'actif pour leur valeur totale y compris le reliquat restant à libérer. La quote-part non encore libérée est constatée en contrepartie d'un compte de dette du passif du bilan.

Les éventuelles provisions pour dépréciation de ces titres non cotés sont évaluées à la clôture de l'exercice selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des derniers états de synthèse communiqués.

### ***Les stocks***

Les stocks sont constitués :

- des matières et fournitures consommables ;
- des matières premières pour la fabrication des billets, des monnaies et des documents et cartes identitaires sécurisés (papier, encres, flans, puces, cartes, etc.) ;
- des produits finis et encours (documents sécurisés, et autres)
- et des pièces commémoratives.

Les matières et fournitures consommables sont inscrites au bilan à leur prix d'achat diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation à la date d'arrêté.

Les matières premières sont inscrites au bilan à leur coût constitué du prix d'acquisition majoré des frais d'approche et diminué, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

Les produits finis et les encours de produits destinés à la vente sont inscrits au bilan à leur coût de production minoré, le cas échéant, de la provision constituée au titre de leur dépréciation.

## 2.8 Dispositif d'encadrement des risques financiers inhérents à la gestion des réserves de change

### *Définition des risques financiers*

Les risques financiers auxquels la Banque est exposée dans le cadre de la gestion des réserves de change sont :

- le **risque de crédit**, défini comme étant :
  - d'une part, le risque de défaut de paiement (risque de contrepartie) qui correspond à l'incapacité d'une contrepartie à remplir ses obligations
  - et d'autre part, le risque d'abaissement de la note de crédit d'une contrepartie par une ou plusieurs agences de notation ;
- le **risque de marché** ou celui de perte résultant d'une évolution défavorable des facteurs de marché liés, entre autres, aux mouvements des taux d'intérêt ou de change ;
- le **risque de liquidité** correspond à l'incapacité à faire face aux engagements immédiats du pays par la vente d'actifs, sans impact significatif sur leurs cours.

### *Cadre de Gouvernance*

Dans le cadre de sa mission relative à la gestion des réserves de change, la Banque a mis en place un dispositif de gestion des risques financiers. Ce dispositif permet l'identification, la surveillance et l'atténuation des risques inhérents aux opérations de placement des réserves de change, à savoir les risques de crédit, de marché et de liquidité.

Pour atteindre cet objectif, la gestion du risque au sein de Bank Al-Maghrib repose sur un cadre de gouvernance clair et hiérarchisé.

En effet, le **Conseil de la Banque** valide chaque année la politique de placement des réserves de change et les tolérances au risque. Il approuve également l'univers d'investissement et l'allocation stratégique des actifs. Le **Comité Monétaire et Financier** (CMF) veille à la mise en œuvre opérationnelle de l'allocation stratégique et valide la gestion des réserves de change. Il examine également l'évolution des indicateurs de risques financiers inhérents à la gestion des réserves. Enfin, le **Comité d'Audit** examine l'évolution annuelle des risques financiers et opérationnels de la Banque.

Les objectifs de détention et de gestion des réserves, les principes de placement, les limites par classe d'actifs ainsi que les règles d'éligibilité et de concentration des émetteurs et des contreparties, sont fixés dans le cadre d'une directive d'investissement tandis que les indices de référence des

portefeuilles et leur mode de gestion sont définis dans le cadre de l'allocation stratégique approuvée par le Conseil de la Banque.

D'un point de vue opérationnel, l'ensemble des expositions de la Banque en devises font l'objet d'un contrôle et d'une surveillance au quotidien, en vue de se conformer à la directive d'investissement et à l'allocation stratégique.

Dans ce cadre, ces expositions sont analysées en détails au niveau des rapports élaborés régulièrement et communiqués aux différents organes de gouvernance de la Banque.

Toute déviation par rapport aux règles fait l'objet d'un compte rendu circonstancié au Comité Monétaire et Financier pour validation.

## ***Gestion des risques financiers***

### Risque de crédit

Le risque de crédit est géré par la Banque à travers la fixation des critères d'éligibilité des émetteurs de titres et des contreparties, tout en veillant à ce que les placements soient conformes aux principes de sécurité et de liquidité.

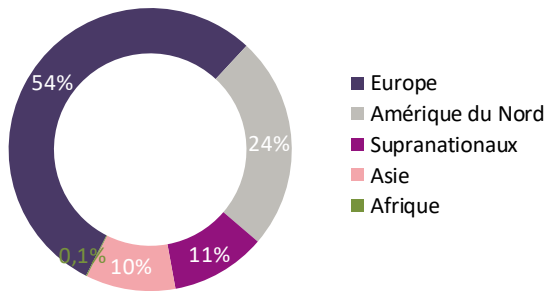
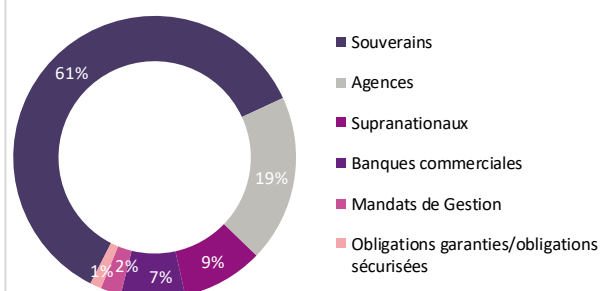
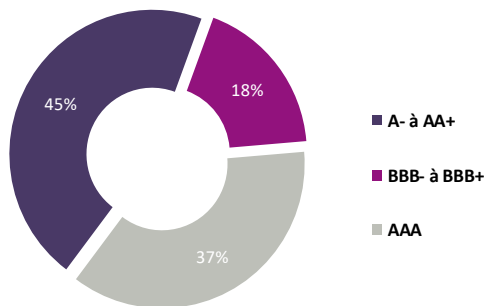
Les critères minimaux sont différenciés en fonction du risque de crédit induit par les différents instruments. Ils sont plus élevés pour les opérations engendrant un risque de crédit direct, comme les dépôts à blanc, que pour les opérations se dénouant dans un système de règlement-livraison. Actuellement, la notation de crédit moyenne minimale est de « A- » pour les placements monétaires auprès de contreparties bancaires, et de « BBB- » pour les placements obligataires.

En plus des critères d'éligibilité, la Banque fixe des limites permettant d'éviter une prise de risque et une concentration excessives. Il s'agit notamment des limites d'exposition par émetteur, par contrepartie, par classe d'actifs, par pays et par notation de crédit.

Afin d'assurer une appréciation de l'exposition globale au risque de crédit, la Banque calcule et suit quotidiennement la notation de crédit moyenne des portefeuilles gérés ainsi que la « VaR Crédit » à 99% qui évalue le montant des pertes potentielles sur un horizon d'un an liées à un événement de crédit (un abaissement de notation ou un défaut).

Au 31 décembre 2022, la notation de crédit moyenne des réserves de change s'est établie à « AA- », reflétant une très bonne qualité de crédit des actifs détenus.



**Graphique 1 : Répartition des expositions des portefeuilles par région****Graphique 2 : Répartition des expositions des portefeuilles par classe d'actifs****Graphique 3 : Répartition des portefeuilles obligataires par notation**

### Risque de marché

Le risque de marché lié à la gestion des réserves de change provient, principalement, du risque de taux et du risque de change.

#### **- Risque de taux**

La Banque gère le risque de taux à travers des indices de référence pour l'ensemble des portefeuilles et des écarts de duration autorisés dans le cadre de l'allocation stratégique par rapport à ces indices.

L'exposition au risque de taux est mesurée par divers indicateurs, notamment, la perte potentielle maximale (VaR), la duration et la volatilité des performances par rapport aux indices de référence (Tracking Error).

Au 31 décembre 2022, la duration des réserves de change s'est établie en moyenne à 2,1 ans contre 2,4 ans à fin 2021.

### - Risque de change

Le risque de change est induit par l'impact de l'évolution des cours de change des devises contre le dirham. Ce risque provient, d'une part, de la déviation entre la composition en devises des réserves de change et la pondération du panier du dirham qui est de 60% pour l'euro et de 40% pour le dollar américain (encadrée à travers une limite de déviation maximale de 5% définie par l'allocation stratégique), et d'autre part, de la variation de l'écart entre le cours de référence du dirham et le cours central de la bande de fluctuation.

### Risque de liquidité

La Banque gère le risque de liquidité à travers la constitution de portefeuilles liquides au sein des réserves de change :

- **Réserves de précaution** : constituées d'actifs disponibles et liquides permettant de satisfaire les besoins à court terme de la Banque. Au 31 décembre 2022, les réserves de précaution se sont établies à 58,4 milliards de dirhams ;
- **Portefeuilles des réserves excédentaires** : constitués d'actifs liquides pouvant être mobilisés en cas d'épuisement de la tranche « réserves de précaution ». La valeur de ces portefeuilles se situe à 52,3 milliards de dirhams au 31 décembre 2022.

Le risque de liquidité est également appréhendé, au niveau des portefeuilles liquides précités, à travers des règles de taille minimale et de ratio d'emprise maximal pour les émissions obligataires.

## 2.9 Commentaires sur les postes du bilan

### Actif

En vertu de l'article 12 de son statut, Bank Al-Maghrib détient et gère les réserves de change qui sont constituées des avoirs en or, en devises et en DTS.

#### **Note 1 : Avoirs et placements en or**

Ce poste abrite la contrevaletur en dirhams des avoirs en or conservés au Maroc et auprès de dépositaires étrangers, ainsi que des placements en or effectués avec des contreparties étrangères. Depuis fin 2006, ces avoirs et placements sont évalués au cours du marché. Les gains et les pertes issus de cette opération sont imputés au compte d'évaluation des réserves de change<sup>1</sup> et ce, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue le 1<sup>er</sup> novembre 2022 entre Bank Al-Maghrib et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Au terme de l'année 2022, la contrevaletur des avoirs en or s'est élevée à 13 498 946 KDH, en hausse de 12%, sous l'effet combiné de l'appréciation du cours de l'or (exprimé en dollar) et de la dépréciation du dirham contre le dollar.

La quantité en onces d'or est restée stable, d'une année à l'autre, à 711 032 onces (correspondant à 22 tonnes).

**Tableau 10 : Avoirs et placements en or**

	2022	2021
Prix de l'once d'or <sup>(1)</sup>	18 985	16 889
Quantité en onces d'or	711 032	711 032
<b>Valeur de marché <sup>(2)</sup></b>	<b>13 498 946</b>	<b>12 008 623</b>
<b>Stock d'or (en tonnes)</b>	<b>22,12</b>	<b>22,12</b>

<sup>(1)</sup> Cours de l'or/DH.

<sup>(2)</sup> En milliers de dirhams.

#### **Note 2 : Avoirs et placements en devises**

Ce poste abrite principalement la contrevaletur en dirhams des avoirs en devises investis en dépôts monétaires (comptes à vue et à terme) et en titres obligataires étrangers.

Les avoirs et placements en devises ont augmenté à fin 2022 de 7% pour atteindre 318 867 128 KDH contre 298 416 554 KDH en 2021, attribuable essentiellement à un effet de change positif lié à la dépréciation du dirham.

<sup>1</sup> Le solde créditeur de ce compte ne peut être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi.

**Tableau 11 : Ventilation par type de placement**

En milliers de dirhams	2022	Part	2021	Part
Comptes à vue	14 950 449	5%	12 860 589	4%
Comptes à terme	20 036 244	6%	21 406 349	7%
Titres de placement <sup>(1)</sup>	68 150 160	21%	79 297 421	27%
Titres d'investissement	189 216 267	59%	160 210 855	54%
Titres de transaction	-	-	-	-
Autres <sup>(2)</sup>	26 514 010	8%	24 641 341	8%
<b>Total</b>	<b>318 867 128</b>	<b>100%</b>	<b>298 416 554</b>	<b>100%</b>

<sup>(1)</sup> Compte tenu des provisions pour dépréciation des titres. La valorisation au prix du marché des titres de placement s'élève à fin décembre 2022 à 68 291 970 KDH.

<sup>(2)</sup> Y compris les intérêts courus, les mandats de gestion et les BBE.

Les avoirs en devises représentent 64%, au lieu de 69% en 2021, des actifs de la Banque et sont investis à hauteur de 81% en titres obligataires. Au sein de cette catégorie, le portefeuille des titres d'investissement s'est accru de 18% à 189 216 267 KDH, suite à la reprise des placements au niveau de ce portefeuille au 2<sup>ème</sup> semestre de l'année. En revanche, le portefeuille des titres de placement a diminué de 14% à 68 150 160 KDH.

Les dépôts et les placements monétaires ont, pour leur part, connu une progression de 2% passant de 34 266 938 KDH à 34 986 692 KDH, représentant ainsi 11% des avoirs et placements en devises.

**Tableau 12 : Ventilation par devise**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
EUR	180 047 841	166 880 329	8
USD	136 424 149	127 455 073	7
Autres devises	2 395 138	4 081 153	-41
<b>Total</b>	<b>318 867 128</b>	<b>298 416 554</b>	<b>7</b>

**Tableau 13 : Ventilation par durée résiduelle <sup>(\*)</sup>**

	2022	2021
≤ 1an	23%	17%
> 1an	77%	83%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

<sup>(\*)</sup> Titres détenus dans les portefeuilles gérés en interne, y compris les certificats de dépôts.

### **Note 3 : Avoirs auprès d'organismes financiers internationaux**

Ce poste, abritant les positions auprès du FMI et du FMA, a progressé de 5% atteignant 22 770 832 KDH, attribuable principalement à la hausse de la contrevaletur des avoirs en DTS sous l'effet de l'appréciation du cours de change du DTS (+7%).

#### **Position avec le FMI**

##### **A l'actif :**

- la souscription au FMI - Tranche de réserve constitue la fraction prise en charge par Bank Al-Maghrib (18,1%) au titre de la quote-part du Maroc au FMI et se compose de :

- **la tranche disponible** : 147,35 millions de DTS (2 048 814 KDH), représentant la participation en devises de Bank Al-Maghrib au FMI. Cette créance, qui pourrait être utilisée en cas de besoin, est incluse dans les avoirs officiels de réserve de la Banque. Il est à préciser que la dernière souscription de la Banque, portant sur un montant de 76,55 millions

**Tableau 14 : Position avec le FMI**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
<b>ACTIF</b>			
Souscription au FMI- Tranche de réserve	2 248 490	2 097 811	7
Avoirs en DTS	20 100 998	19 105 311	5
<b>Total</b>	<b>22 349 488</b>	<b>21 203 122</b>	<b>5</b>
<b>PASSIF</b>			
Allocations de DTS	19 725 415	18 426 682	7
Comptes n°1 et 2 (*)	21 169 525	19 496 197	9
<b>Total</b>	<b>40 894 940</b>	<b>37 922 879</b>	<b>8</b>

(\*) Abrite le montant du tirage de la LPL, partiellement remboursé en janvier 2021 (8 806 234 KDH).

de DTS, au titre de cette tranche date de 2016 et ce, suite à l'augmentation du capital du FMI en vertu de la 14<sup>ème</sup> révision générale des quotes-parts de cet organisme ;

- **la tranche mobilisée** : 14,36 millions de DTS (199 676 KDH) correspondant à la souscription en monnaie nationale de Bank Al-Maghrib à la quote-part du Maroc au FMI, inscrite à son « compte n°1 » ouvert sur les livres de la Banque. La réévaluation de la tranche de la réserve mobilisée à fin décembre 2022 s'est soldée par un ajustement de +15 784 KDH contre -10 370 KDH une année auparavant.
- **Les avoirs en DTS** : représentant la contrevaletur des avoirs de Bank Al-Maghrib auprès du FMI. Ce compte enregistre à son débit, les opérations d'achats de DTS par la Banque et les rémunérations versées par le FMI et à son crédit, les paiements sur une base trimestrielle des commissions sur allocations de DTS ainsi que les remboursements d'emprunts du Maroc. Ces avoirs ont été renforcés en 2021, suite à l'émission par le FMI d'une allocation générale de DTS au profit des pays membres d'un montant de 456 milliards de DTS dont 857,2 millions de DTS (l'équivalent de 10,9 milliards de dirhams<sup>1</sup>) représentant la part allouée au Maroc au titre de cette allocation.

Au terme de l'année 2022, leur contrevaletur en dirhams s'est établie à 20 100 998 KDH, soit une hausse de 995 687 KDH par rapport à fin 2021 résultant de l'appréciation de 7% du cours du DTS à 13,90 DH, qui a largement compensé la baisse des avoirs en DTS. Cette dernière, d'un montant de 25,2 millions de DTS, correspond, notamment, aux frais financiers de la LPL prélevés sur les avoirs en DTS selon le calendrier du FMI pour une valeur de 361 864 KDH contre 244 676 KDH en 2021.

<sup>1</sup> Impactant à l'actif les avoirs en DTS et au passif les allocations de DTS.

**Au passif** figure le poste « Allocations de Droits de Tirage Spéciaux » qui correspond à la contrevaletur en dirhams des allocations de DTS accordées par le FMI au Maroc en sa qualité de pays membre. Ce compte a été crédité en 2009 de 5,7 milliards de dirhams, représentant la part du Maroc dans l’allocation générale et l’allocation spéciale (475,8 millions de DTS)<sup>1</sup> octroyées par le FMI en faveur des pays membres, et en 2021 de 10,9 milliards de dirhams relatifs à la part du Maroc au titre de l’allocation générale (857,2 millions de DTS) réalisée en août de cette année par le FMI.

A fin 2022, ce poste s’est accru de 7% (+1 298 733 KDH) à 19 725 415 KDH, en lien avec l’appréciation précitée du cours du DTS contre dirham (+7%).

### Souscription au FMA

Elle représente la fraction, prise en charge par la Banque, de la souscription libérée au capital du FMA. La participation du Maroc à cette Institution s’élève à 41,33 millions de Dinars Arabes, répartie entre Bank Al-Maghrib et le Trésor comme suit :

- 200 000 Dinars Arabes libérés en monnaie nationale versés au compte du FMA ouvert sur les livres de Bank Al-Maghrib. La part revenant à la Banque est de 150 000 Dinars Arabes (5 845 KDH) ;
- 21,69 millions de Dinars Arabes souscrits en devises dont la part revenant à la Banque ressort à 10,10 millions de Dinars Arabes (421 344 KDH) est restée stable depuis la dernière augmentation du capital en 2018 ;
- 19,44 millions de Dinars Arabes dont 9,10 millions revenant à Bank Al-Maghrib au titre des augmentations du capital du FMA par incorporation des réserves, intervenues en 2005 (5,88 millions de Dinars Arabes) et en 2013 (3,23 millions de Dinars Arabes).

### Note 4 : Créances sur le Trésor Public

Cette rubrique abrite la créance liée à l’utilisation par l’Etat du reliquat du tirage sur la Ligne de Précaution et de Liquidité du FMI.

Le Trésor a procédé en novembre 2022 au tirage de la contrevaletur en dirhams de la totalité des disponibilités de la LPL du FMI, portant sur un montant global de 1 499,8 millions de DTS et ce, conformément aux dispositions de la convention conclue à cet égard le 11 du même mois entre Bank Al-Maghrib et le MEF.

---

<sup>1</sup> Dont 436 millions de DTS au titre de l’allocation générale correspondant à 74,13% de la quote-part du Maroc en 2009 (588,2 millions de DTS) et 39,7 millions de DTS relatifs à l’allocation spéciale accordée conformément au quatrième amendement du FMI.

**Encadré 1 : Utilisation de la LPL par l'Etat**

L'Etat marocain a procédé le 7 avril 2020, dans le cadre de sa réponse proactive à la crise de la pandémie de la Covid-19, au **tirage** sur la ligne de précaution et de liquidité (LPL) d'un montant de 2,15 milliards de DTS octroyée dans le cadre de l'accord conclu avec le FMI en 2012 et renouvelé pour la 3<sup>ème</sup> fois en décembre 2018, pour un montant équivalent à près de 3 milliards de dollars américains, remboursable sur 5 ans avec une période de grâce de 3 ans. L'objectif étant le financement de la balance des paiements et le maintien des réserves de change à un niveau confortable. Le produit de la LPL, équivalent à 29 milliards de dirhams, a été enregistré au niveau de l'actif du bilan en tant qu'avoirs en devises et au passif dans le compte n°1 du FMI.

Un **remboursement partiel** de la LPL, à hauteur de 651 millions de DTS (l'équivalent de 936 millions USD ou 8,4 milliards de dirhams) a été effectué le 8 janvier 2021 au profit du FMI. Ce rachat anticipé a permis de soulager les engagements financiers du pays tout en réduisant leurs coûts grâce en particulier aux conditions très favorables des emprunts extérieurs du Trésor réalisés en 2020.

L'Etat a procédé le 14 novembre 2022, en vertu des dispositions d'une convention ad hoc conclue entre BAM et l'Etat, à l'**utilisation** de la totalité des disponibilités de la LPL pour faire face aux besoins de liquidité du Trésor. Cette opération s'est concrétisée par la constatation au niveau de l'actif du bilan de la Banque d'une créance en DTS envers l'Etat, d'un montant de 1,5 milliard de DTS. Elle n'a d'impact ni sur les AOR de la Banque ni sur le niveau de l'endettement extérieur du Trésor.

**Note 5 : Créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains**

Ce poste comprend les opérations de refinancement des établissements de crédit effectuées dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, conformément à l'article 7 du statut de la Banque.

Le contexte de conduite de la politique monétaire a été marqué en 2022 par une montée exceptionnelle des pressions inflationnistes. Pour prévenir tout désancrage des anticipations d'inflation et assurer les conditions d'un retour rapide à des niveaux en ligne avec l'objectif de stabilité des prix, Bank Al-Maghrib a relevé son taux directeur à deux reprises, en septembre et en décembre 2022, de 50 points de base chacune pour le porter à 2,50%.

Le besoin de liquidité des banques s'est nettement accentué en 2022, atteignant 80,9 milliards de dirhams en moyenne hebdomadaire au lieu de 70,8 milliards une année auparavant. Cette évolution résulte principalement de la nette progression de la circulation fiduciaire partiellement compensée par la hausse des réserves de change. Dans ces conditions, la Banque a continué à satisfaire l'ensemble des besoins du marché bancaire, augmentant ainsi le volume de ses interventions à 93,5 milliards de dirhams, en moyenne hebdomadaire, après 82,9 milliards un an plus tôt.

Au 31 décembre 2022, les concours aux banques ont porté sur un montant global de 114 420 180 KDH dont :

- 69 084 621 KDH au titre des avances à 7 jours sur appel d'offres, opérations consenties au taux directeur ;
- 21 533 559 KDH relatifs aux opérations de pension livrée (1 et 3 mois), activées depuis mars 2020 et consenties au taux directeur ;
- 23 802 000 KDH correspondant aux opérations de prêt garanti octroyées dans le cadre des programmes de soutien au financement de l'économie (TPME, PIAFE<sup>1</sup>, associations de micro-crédit et banques participatives).

**Tableau 15 : Structure des concours aux banques**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
<b>Opérations de pension</b>	<b>90 618 180</b>	<b>70 023 104</b>	<b>29</b>
Avances à 7 jours	69 084 621	47 273 368	46
Pensions livrées	21 533 559	22 749 736	-5
<b>Prêts garantis (*)</b>	<b>23 802 000</b>	<b>21 201 000</b>	<b>12</b>
<b>Total</b>	<b>114 420 180</b>	<b>91 224 104</b>	<b>25</b>

(\*) 1 mois, 3 mois et 1 an.

#### Note 6 : Autres actifs

Les autres actifs comprennent, entre autres, les comptes d'encaissement et les comptes de régularisation qui sont constitués notamment des charges à répartir sur plusieurs exercices, des charges constatées d'avance et des produits à recevoir et de tout autre montant débiteur en instance de régularisation.

Les autres actifs sont revenus, d'une fin d'année à l'autre, de 3 988 298 KDH à 3 706 864 KDH, en baisse de 7%.

#### Note 7 : Valeurs immobilisées nettes

**Tableau 16 : Valeurs immobilisées nettes**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
(dont)			
Prêts immobilisés	777 326	787 976	-1
Titres de participation et emplois assimilés	1 942 407	2 107 218	-8
Immobilisations corporelles et incorporelles	7 885 307	7 574 594	4
<b>Valeurs immobilisées brutes</b>	<b>10 605 343</b>	<b>10 470 029</b>	<b>1</b>
Amortissements et provisions	-5 926 917	-5 696 102	4
<b>Valeurs immobilisées nettes</b>	<b>4 678 426</b>	<b>4 773 927</b>	<b>-2</b>

<sup>1</sup> 1 962 000 KDH en fin d'année, au taux de 1,25%.



Ce poste ressort à 4 678 426 KDH, en léger repli de 2% résultant d'une augmentation plus importante des amortissements (+230 816 KDH) par rapport à celle des investissements (+135 314 KDH).

### Titres de participation et emplois assimilés

**Tableau 17 : Titres de participation et emplois assimilés**

En milliers de dirhams	Nature de l'activité	2022				Valeur comptable brute 2021	Var. % <sup>(3)</sup>
		Valeur comptable brute	Valeur comptable nette <sup>(1)</sup>	Situation nette <sup>(2)</sup>	Quote-part %		
<b>Titres détenus dans les établissements marocains et emplois assimilés (dont)</b>		<b>56 824</b>	<b>53 749</b>			<b>221 709</b>	<b>-74</b>
Dar Ad-Damane	Financier	1 265	-	233 329	1,69	1 265	-
Maroclear	Financier	4 000	4 000	317 618	20,00	4 000	-
Casablanca Finance City Authority	Financier	50 000	49 690	496 899	10,00	50 000	-
Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	Financier	59	59	9 054 <sup>(4)</sup>	4,59 <sup>(4)</sup>	59	-
Créances rattachées à des participations <sup>(5)</sup>		-	-			164 885	-100
<b>Titres détenus dans les institutions financières étrangères</b>		<b>1 885 583</b>	<b>1 873 793</b>			<b>1 885 510</b>	<b>0,004</b>
Ubac Curaçao	Financier	23 228	23 228	84 620 USD	6,85	23 228	-
Swift	Financier	519	519	616 152 EUR	0,02	519	-
Fonds Monétaire Arabe	Financier	5 845	5 845	1 423 834 DA <sup>(6)</sup>	0,02	5 771	1
Programme de Financement du Commerce Arabe	Financier	16 856	16 856	1 176 045 USD	0,28	16 856	-
Africa50 - Financement de projets	Financier	175 142	175 142	408 817 USD	4,46	175 142	-
Africa50 - Développement de projets	Financier	19 460	7 670	16 378 USD	4,49	19 460	-
Banque des Règlements Internationaux	Financier	1 644 533	1 644 533	23 447 000 SDR <sup>(7)</sup>	0,53	1 644 533	
<b>Total brut des titres de participation et emplois assimilés</b>		<b>1 942 407</b>	<b>1 927 543</b>			<b>2 107 218</b>	<b>-8</b>

<sup>(1)</sup> Nette des provisions constituées au titre de la dépréciation des participations de la Banque.

<sup>(2)</sup> Situation nette des organismes dans lesquels la Banque détient des participations (en milliers), calculée selon la méthode de l'actif net comptable sur la base des états de synthèse de 2021.

<sup>(3)</sup> Variation de la valeur comptable brute entre 2021 et 2022.

<sup>(4)</sup> Augmentation du capital social en numéraire à hauteur de 994 KDH en le portant à 4 374 KDH par l'émission d'actions nouvelles, sur décision de son assemblée générale mixte du 1<sup>er</sup> juin 2021. La quote-part de Bank Al-Maghrib est, ainsi, revenue de 5,94% en 2021 à 4,59% en 2022.

<sup>(5)</sup> Acquisition de plateaux bureaux au niveau de la Tour CFC, en application des dispositions juridiques régissant cette opération.

<sup>(6)</sup> Dinars arabes.

<sup>(7)</sup> SDR : Droits de Tirage Spéciaux (DTS).

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau 18 : Immobilisations corporelles et incorporelles

En milliers de dirhams	Montant brut 2021	Augmentation	Diminution	Montant brut 2022
Immeubles d'exploitation	2 122 741	193 363		2 316 104
Mobilier et matériel d'exploitation	2 844 789	87 956	39 490	2 893 255
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 057 919	45 731	1 374	1 102 275
Immobilisations corporelles hors exploitation	769 050	2 677	472	771 255
Immobilisations incorporelles	780 095	45 468	23 146	802 417
<b>Total</b>	<b>7 574 594</b>	<b>375 194</b>	<b>64 482</b>	<b>7 885 307</b>

A fin 2022, la valeur brute des immobilisations corporelles et incorporelles a atteint 7 885 307 KDH, en hausse annuelle de 310 712 KDH. Les investissements de cette année sont répartis principalement comme suit :

- 60% représentant les investissements immobiliers liés, notamment, à l'acquisition des locaux sis à la 'Tour CFC' abritant la DSB et à la construction des agences d'Errachidia et du Dakhla ;
- 32% correspondant à la modernisation et au renforcement de l'infrastructure informatique, la mise à niveau du matériel de production de Dar-As-Sikkah et des systèmes de sécurité, le renouvellement des divers installations et aménagements au niveau des sites de la Banque ainsi qu'à l'enrichissement de son patrimoine numismatique et artistique ;
- 6% relatifs à la mise à niveau de certains systèmes d'information et à l'acquisition des licences informatiques.

Les sorties concernent essentiellement le matériel et mobilier en rebut vendu par la Banque (matériel de transport, mobilier de bureau, matériel informatique, etc.) et octroyés à titre de dons à une association de bienfaisance.

## Passif

### Note 8 : Billets et monnaies en circulation

Bank Al-Maghrib exerce, conformément à l'article 5 de son statut, le privilège d'émission des billets de banque et des pièces de monnaie. Le montant de ce poste correspond à la différence entre les billets et monnaies émis et ceux qui se trouvent dans les caisses de la Banque.

La monnaie fiduciaire a progressé de 10% à 372 786 283 KDH, représentant 75% du bilan de la Banque au lieu de 78% un an auparavant. Conformément à son profil saisonnier, elle a marqué un pic durant les mois de juin, juillet et août qui ont connu une concentration d'évènements à forte consommation de cash (période estivale, célébration de l'Aïd Al-Adha et rentrée scolaire).

### Note 9 : Engagements en or et en devises

Ces engagements sont composés, majoritairement, des dépôts en devises des banques étrangères et des non-résidents. Ils se sont élevés à 6 742 577 KDH, soit une progression de 32%, liée exclusivement à celle des engagements de la Banque en devises.

### Note 10 : Engagements en dirhams convertibles

Ce poste abrite les engagements de la Banque en dirhams convertibles envers les banques étrangères, les organismes financiers internationaux (FMI et BIRD) et les non-résidents.

Le « compte n°1 » du FMI constitue l'essentiel de ce poste. Les avoirs de ce compte ainsi que ceux du « compte n°2 » du FMI sont réajustés annuellement pour tenir compte de la parité du Dirham contre le DTS. Ils ont marqué au terme de 2022 une hausse de 9% à 21 169 525 KDH, suite à la réévaluation des avoirs en dirhams du FMI au titre de l'exercice clos le 30 avril 2022 d'un montant de 957 719 KDH, ayant été ajustée à fin décembre 2022 de 715 672 KDH au cours de change du dernier jour ouvrable de l'année sous revue.

**Tableau 19 : Engagements en dirhams convertibles**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
<b>Engagements envers les organismes financiers internationaux</b>	<b>21 212 432</b>	<b>19 554 414</b>	<b>8</b>
Engagements envers les banques étrangères	42 684	57 655	-26
Comptes ordinaires des organismes financiers internationaux	21 169 747	19 496 759	9
<b>Autres engagements</b>	<b>17 842</b>	<b>11 646</b>	<b>53</b>
<b>Total</b>	<b>21 230 274</b>	<b>19 566 060</b>	<b>9</b>

**Note 11 : Dépôts et engagements en dirhams**

Ce poste regroupe, notamment :

- le compte courant du Trésor est tenu par Bank Al-Maghrib en vertu de l'article 16 de son statut, et rémunéré aux conditions ci-dessous, conformément à la convention signée, le 28 juillet 2009, entre le Ministère de l'Economie et des Finances et Bank Al-Maghrib :
  - la tranche inférieure ou égale à 2 milliards de dirhams est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins 50 pbs, soit 2,00% ;
  - la tranche supérieure à 2 milliards de dirhams jusqu'à 3 milliards est rémunérée au taux des avances à 7 jours moins 100 pbs, soit 1,50% ;
  - la tranche supérieure à 3 milliards de dirhams n'est pas rémunérée.
- les comptes des banques marocaines, destinés principalement à satisfaire leurs obligations en matière de réserve monétaire instituée en vertu des articles 25 et 66 dudit statut, ont été intégralement libérés au profit des banques sur décision du Conseil du 16 juin 2020 ;
- les dépôts des administrations et des établissements publics dont le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social.

**Tableau 20 : Dépôts et engagements en dirhams**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var.%
Compte courant du Trésor public	4 087 201	5 258 034	-22
Comptes courants des banques marocaines	32 383 423	28 484 675	14
Reprises de liquidités	-	-	-
Facilités de dépôts	-	-	-
Dépôts des administrations et des établissements publics	1 331 794	1 176 044	13
Autres comptes	4 642 191	4 048 778	15
<b>Total</b>	<b>42 444 609</b>	<b>38 967 531</b>	<b>9</b>

Cette rubrique peut abriter, également, dans un contexte de surliquidité :

- les reprises de liquidités à 7 jours sous forme de dépôts à blanc par appel d'offres qui sont assorties du taux directeur minoré de 50 pbs, soit 2,00% ;
- les facilités de dépôts à 24 heures permettant aux banques de placer, à leur initiative, leur excédent de trésorerie. La rémunération appliquée à ces dépôts correspond au taux directeur minoré de 100 pbs, soit 1,50%.

A fin 2022, cette rubrique a atteint 42 444 609 KDH, en hausse de 3 477 078 KDH par rapport à 2021 sous l'effet conjugué de l'accroissement des avoirs des banques marocaines (+3 898 748 KDH) et de la baisse des disponibilités du compte courant du Trésor public (-1 170 833 KDH).

**Note 12 : Autres passifs**

**Tableau 21 : Autres passifs**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
Autres opérations sur titres	361	361	-
Créditeurs divers	583 006	592 808	-2
Comptes de régularisation	233 179	465 831	-50
Exigibles après encaissement	173 226	52 267	>100
Provisions pour risques et charges	245 934	203 023	21
Compte d'évaluation des réserves de change	29 434 461	4 421 489	>100
<b>Total</b>	<b>30 670 166</b>	<b>5 735 780</b>	<b>&gt;100</b>

Les autres passifs comprennent, notamment :

- les créiteurs divers constitués, principalement, des retenues d'impôts et taxes, des autres sommes dues à l'Etat et aux tiers, ainsi que des contributions aux organismes et fonds de prévoyance au titre de la couverture sociale en instance de règlement.

Ils présentent, à fin 2022, un solde de 583 006 KDH dont 431 768 KDH représentant les dettes envers les fournisseurs. La décomposition de ces dettes par échéance, en vertu des dispositions de la loi n°32-10 relative aux délais de paiement, entrée en vigueur en 2013, se présente au 31 décembre 2022 comme suit :

**Tableau 22 : Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs**

En milliers de dirhams	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours
<b>Dates de clôture</b>						
Exercice 2021	411 251	411 190	7	-	-	54
Exercice 2022	431 768	431 704	-	-	-	64

- les comptes de régularisation qui sont composés, principalement, des opérations inter-systèmes, des charges à payer et des produits constatés d'avance, ainsi que tout autre montant créditeur en instance de régularisation, sont revenus, entre 2021 et 2022, de 465 831 KDH à 233 179 KDH ;
- les exigibles après encaissement dont les comptes constituent la contrepartie des valeurs remises à l'encaissement qui sont passés à 173 226 KDH à fin 2022 contre 52 267 KDH un an plus tôt ;

- les provisions pour risques et charges, qui sont destinées à couvrir des événements survenus ou en cours, rendent probables mais dont la réalisation est incertaine, ont atteint 245 934 KDH à fin 2022 contre 203 023 KDH un an auparavant. Elles sont composées principalement des provisions pour engagements des fonds sociaux de 180 000 KDH et de la provision pour pénalité relative aux paiements des fournisseurs dépassant le délai réglementaire de 36 KDH, constituée conformément à la loi n°32-10 précitée (Cf. Tableau 38 de la note 33 du CPC) ;
- le compte d'évaluation des réserves de change qui abrite les variations des contrevaieurs résultant de l'évaluation des avoirs et des engagements en or, en métaux précieux et en devises y compris les DTS, sur la base des cours du dernier jour ouvrable de l'année, conformément aux dispositions de la convention régissant ce compte conclue entre Bank Al-Maghrib et le MEF<sup>1</sup>.

Cette convention stipule, également, que le solde d'évaluation des réserves de change doit être maintenu créditeur à un seuil minimum de 2,5% des avoirs extérieurs nets, ne pouvant être porté aux produits de l'exercice ni distribué ou affecté à un quelconque emploi, et qu'en cas d'insuffisance par rapport au minimum requis, une réserve pour perte de change est prélevée sur le bénéfice net dans la limite de 10%. En cas de solde débiteur non couvert par le solde de la réserve pour perte de change, celle-ci est alimentée par prélèvement du bénéfice net dans la limite de 20%. Si le solde est supérieur à 20% du bénéfice, des prélèvements successifs sur ce dernier seront opérés.

En 2022, le compte d'évaluation des réserves de change s'est sensiblement accru, reflétant les évolutions sur le marché des changes, enregistrant un pic de 32 536 401 KDH à fin novembre, et a terminé l'année sur un solde créditeur de 29 434 461 KDH, en forte hausse

**Tableau 23 : Variation du compte d'évaluation des réserves de change**

En milliers de dirhams	2022	2021
(dont)		
Or	1 490 323	19 198
USD	15 164 109	4 974 559
EUR	9 836 450	-6 506 960

(+25 012 972 KDH) par rapport à 2021. Cette évolution s'explique par l'appréciation notamment des cours du dollar américain (+13%), de l'once d'or (+12%) et de l'EUR (+6%).

A fin décembre 2022, ce solde a représenté 9,9% des avoirs extérieurs nets de la Banque (298 milliards de dirhams) contre 1,5% une année auparavant.

<sup>1</sup> Cf. Section relative aux principales règles comptables et méthodes d'évaluation.

**Note 13 : Capitaux propres et assimilés**

En vertu de l'article 2 du statut de la Banque, le capital est fixé à 500 000 KDH, entièrement libéré et détenu par l'Etat. Il peut être augmenté par incorporation des réserves sur décision du Conseil de la Banque, après avis du Commissaire du Gouvernement, dans la limite de 50% du capital.

Le fonds général de réserves a, pour sa part, été constitué, conformément à l'article 48 dudit statut par prélèvement de 10% sur le bénéfice net jusqu'à ce qu'il ait atteint le montant du capital.

Les fonds de réserves spéciaux ont été constitués, par affectation d'une partie des bénéfices, en référence à l'article 48 précité. Ils s'établissent à 4 501 340 KDH depuis 2006 et constituent l'essentiel des capitaux propres.

La réserve pour perte de change a été constituée depuis 2021 par affectation de 10% du bénéfice net des exercices 2020 et 2021, totalisant 262 120 KDH et ce, conformément aux dispositions statutaires et celles de la convention régissant le compte d'évaluation des réserves de change.

**Tableau 24 : Capitaux propres et assimilés**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
<b>Capital</b>	<b>500 000</b>	<b>500 000</b>	-
<b>Réserves</b>	<b>5 263 461</b>	<b>5 169 757</b>	2
Fonds général de réserves	500 000	500 000	-
Fonds de réserves spéciaux	4 501 340	4 501 340	-
Réserve pour perte de change	262 120	168 417	56
<b>Report à nouveau</b>	<b>28 542</b>	<b>28 212</b>	1
<b>Total</b>	<b>5 792 002</b>	<b>5 697 969</b>	2

## 2.10 Commentaires sur les postes du hors bilan

La situation de l'hors bilan traduit les engagements donnés et reçus qui ne peuvent être comptabilisés dans les comptes du bilan et relate notamment :

- les achats et ventes de titres et de devises entre la date de négociation (date d'engagement) et la date de livraison et/ou de règlement (date de valeur) ;
- les opérations de swaps de devises entre la date de négociation (date d'engagement) et la date d'échéance (date de maturité) ;
- les garanties reçues par la Banque dans le cadre de la conduite de la politique monétaire et des facultés d'avances ;
- les engagements en termes de refinancements des banques ;
- les cautions données ou reçues par la Banque (marchés).

### Note 14 : Opérations de change

Ce poste enregistre les opérations de swap de change en devises réalisées, notamment, dans le cadre de la régulation monétaire ainsi que les opérations transitoires d'arbitrage devise contre devise.

**Tableau 25 : Opérations de change**

En milliers de dirhams	2022	2021
<b>Opérations de change à terme</b>		
Devises à recevoir à terme	4 834 546	3 747 394
Devises à livrer à terme	4 851 467	3 745 375
<b>Opérations de change-dépôts en or et en devises</b>	<b>9 265 794</b>	<b>5 142 569</b>
<b>Opérations de change-opérations d'arbitrage</b>		
Devises à recevoir	-	-
Devises à livrer	-	-

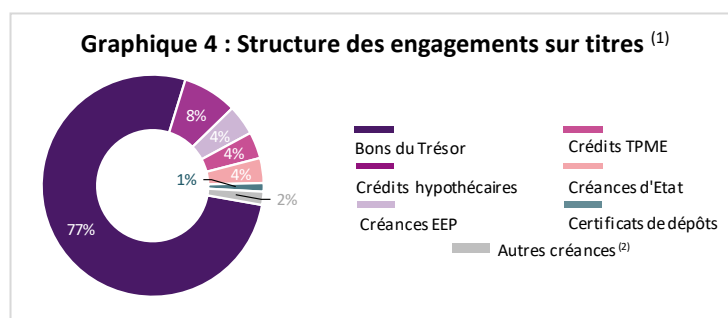


**Note 15 : Engagements sur titres**

Cette rubrique enregistre principalement les titres reçus par Bank Al-Maghrib en garantie des opérations de refinancement des banques ainsi que les avances au profit des participants au SRBM (facultés d'avance). Dans le cadre des mesures d'assouplissement mises en place en 2020 en réponse à la crise du Covid 19, la Banque a élargi la liste des actifs éligibles en tant que garantie à ces opérations.

**Tableau 26 : Engagements sur titres**

En milliers de dirhams	2022	2021
Titres reçus sur avances accordées	95 487 149	73 832 432
Titres reçus sur avances à accorder	11 492 600	10 324 200
Autres garanties reçues sur avances accordées	29 789 531	25 520 307
Avances à accorder	10 917 970	9 807 990
Titres étrangers à recevoir	-	1 177 569
Titres étrangers à livrer	-	1 162 318



<sup>(1)</sup> Collatéral reçu sur les avances accordées par la Banque dans le cadre de la politique monétaire.

<sup>(2)</sup> Wakala Bil Istitmar.

**Note 16 : Autres engagements****Tableau 27 : Autres engagements**

En milliers de dirhams	2022	2021
Garanties de marchés reçues	100 424	92 470
Engagements de garantie reçues au titre des prêts au personnel	922 152	906 678
Engagements de financement donnés en faveur du personnel	13 188	9 159
Autres engagements donnés	1 000	1 000

## 2.11 Commentaires sur les postes du compte de produits et charges

### Note 17 : Intérêts perçus sur avoirs et placements en or et en devises

Ce poste, corrélé aux niveaux des réserves de change et des taux d'intérêt, comprend les intérêts issus des opérations de placement en or, en DTS et en devises ci-dessous, réalisées par la Banque dans le cadre de sa mission de gestion des réserves de change :

- les placements sur le marché obligataire (portefeuilles d'investissement, de placement et de transaction) ;
- les placements sur le marché monétaire international et auprès des banques commerciales marocaines (portefeuille de trésorerie) ;
- les avoirs en DTS et la tranche de réserve disponible auprès du FMI ;
- les prêts de titres étrangers
- et les prêts de l'or.

**Tableau 28 : Intérêts perçus sur les avoirs et placements en or et en devises**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
Placements en or	4 208	-	>100
Placements obligataires	2 702 879	2 356 292	15
Placements monétaires	326 676	32 649	>100
Avoirs en DTS auprès du FMI	262 239	7 164	>100
Autres intérêts (*)	44 650	22 050	>100
<b>Total</b>	<b>3 340 653</b>	<b>2 418 155</b>	<b>38</b>

(\*) Englobent, notamment, les intérêts sur les prêts des titres étrangers.

Les intérêts issus des opérations de placements en devises se sont établis à 3 340 653 KDH, en hausse de 38% par rapport à 2021, reflétant principalement la reprise des investissements et l'amélioration des taux de rendement des placements monétaires et du DTS.

Les intérêts issus des placements obligataires qui en représentent 81%, ont augmenté de 15% pour s'établir à 2 702 879 KDH répartis comme suit :

- 2 202 522 KDH relatifs au portefeuille d'investissement (+22%), sous l'effet du renforcement de la taille de ce portefeuille ;
- 500 357 KDH concernent le portefeuille de placement (-10%), reflétant particulièrement la réduction de la taille et la duration des portefeuilles liquides.

Les placements monétaires ont, pour leur part, généré des produits de 326 676 KDH, soit +294 027 KDH par rapport à 2021, sous l'effet essentiellement de la hausse des taux de dépôt en euro et en dollar.

S'agissant des avoirs en DTS, les intérêts y afférents se sont accrus à 262 239 KDH. Cette évolution trouve son origine, principalement, dans la hausse de 114 pbs du taux moyen du DTS à 1,19% (0,05% en 2021 et 0,20% en 2020).

Les intérêts des placements en or ont totalisé 4 208 KDH, consécutivement à la reprise des opérations de prêts de l'or.

**Note 18 : Intérêts perçus sur créances sur les établissements de crédit et assimilés marocains**

Ce poste enregistre les intérêts perçus par la Banque sur les concours accordés aux établissements de crédit dans le cadre de la conduite de la politique monétaire (Cf. Note 5 du bilan pour les conditions de rémunération).

Ces intérêts ont marqué une hausse de 26% à 1 562 197 KDH, en lien avec l'augmentation des injections de la Banque et le relèvement d'un point de pourcentage du taux directeur à 2,50%. Ils se composent, notamment, de :

- 710 172 KDH issus des avances à 7 jours qui se sont améliorés de 38% en lien avec la hausse de 24% de l'encours moyen de cet instrument à 42 406 479 KDH (34 220 742 KDH en 2021) et par l'effet sur un trimestre du relèvement du taux directeur ;

**Tableau 29 : Intérêts perçus sur les concours aux établissements de crédit**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
(dont)			
Avances à 7 jours	710 172	513 311	38
Avances à 24 heures	46	880	-95
Pensions livrées	470 036	322 162	46
Prêts garantis	381 692	407 529	-6
<b>Total</b>	<b>1 562 197</b>	<b>1 244 143</b>	<b>26</b>

- 470 036 KDH au titre des opérations de pension livrée à 1 et 3 mois, qui se sont accrus de 46% en raison, essentiellement, de la hausse de leur encours moyen de 34% à 28 761 273 KDH ;
- 381 692 KDH relatifs aux opérations de prêt garanti (1 mois, 3 mois et 1 an), en repli de 6% suite à la baisse de leur encours moyen de 14% à 23 326 653 KDH.

**Note 19 : Autres intérêts perçus**

Cette rubrique comprend, principalement, les intérêts dus à la Banque au titre des prêts consentis à son personnel pour l'acquisition et la construction de logements. Ces intérêts se sont établis à fin décembre 2022 à 9 758 KDH à fin 2022 contre 12 610 KDH une année auparavant.

**Note 20 : Commissions perçues**

Les commissions sont prélevées par la Banque en rémunération des opérations bancaires effectuées pour le compte de la clientèle, essentiellement, les opérations de change ainsi que de la centralisation des opérations d'adjudication des bons du Trésor.

Les commissions perçues se sont accrues de 72% en 2022 pour s'établir à 1 121 250 KDH, due essentiellement aux commissions de change, notamment sur BBE qui ont quasiment doublé (+95%) en raison de la hausse des cessions de BBE par les banques à Bank Al-Maghrib.

**Tableau 30 : Commissions perçues**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
Commissions de change	1 051 880	540 804	95
Marge d'intermédiation	3 527	23 161	-85
Gestion des bons du Trésor	49 433	70 104	-29
Autres commissions	16 410	16 978	-3
<b>Total</b>	<b>1 121 250</b>	<b>651 047</b>	<b>72</b>

La commission prélevée par la Banque au titre de la centralisation des opérations d'adjudication des bons du Trésor s'est repliée de 29% à 49 433 KDH, traduisant le faible recours du Trésor en 2022 au marché primaire pour le financement de son déficit.

**Note 21 : Autres produits financiers**

Les autres produits financiers sont constitués, principalement, des plus-values générées par les opérations en devises, des étalements des décotes des titres d'investissement et des gains sur les opérations de swap de change.

Au terme de 2022, ces produits ont reculé de 48% pour s'établir à 295 166 KDH, s'expliquant notamment par la baisse des plus-values de cession sur titres de placement (-338 144 KDH) dans un contexte de hausse des taux, partiellement compensée par l'évolution des étalements des décotes sur titres d'investissement (+109 345 KDH).

Le dividende perçu en 2022 par la Banque au titre de sa participation dans le capital de certains organismes étrangers ressort à 11 471 KDH dont 11 194 KDH provenant de la BRI (19 856 KDH en 2021), sur la base d'un dividende unitaire de 275 SDR (520 SDR en 2021), décidé par son Conseil d'administration du 26 juin 2022.

**Tableau 31 : Autres produits financiers**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
Plus-values de cession sur titres de placement	85 966	424 110	-80
Etalements des décotes sur titres étrangers	175 642	66 297	>100
Plus-values des mandats de gestion	0	18 634	-100
Gains sur opérations de swap de change (politique monétaire)	162	18 629	-99
Gains sur opérations de swap de change (report/déport)	15 705	17 884	-12
Dividendes des participations	11 471	20 100	-43
Autres produits	6 221	3 408	83
<b>Total</b>	<b>295 166</b>	<b>569 062</b>	<b>-48</b>

**Note 22 : Ventes de biens produits**

Cette rubrique abrite les ventes des biens produits par la Banque portant sur les documents sécurisés dont le passeport biométrique et les cartes identitaires sécurisées. Leur prix de vente est fixé, notamment, sur la base des coûts de revient issus du système de comptabilité analytique de la Banque. Elle comprend, en outre, les variations des stocks des produits finis, des encours de production et des pièces commémoratives.

Au terme de 2022, ces ventes se sont élevées à 382 028 KDH, soit une hausse de 71 402 KDH par rapport à 2021. Cette évolution résulte de la progression des ventes de documents sécurisés à 376 218 KDH dont 197 606 KDH au titre des passeports biométriques et 162 013 KDH au titre des cartes identitaires sécurisées<sup>1</sup> dont la production a démarré en 2020.

**Note 23 : Produits divers**

Les produits divers comprennent, principalement, la participation des banques au système de facturation du SRBM. Ces produits sont passés, entre fin 2021 et fin 2022, de 16 011 KDH à 47 049 KDH dont 16 795 KDH concernent les recettes du système de facturation SRBM.

<sup>1</sup> Il s'agit du permis de conduire et du certificat d'immatriculation électronique.

**Note 24 : Reprises de provisions**

Cette rubrique affiche un solde de 111 191 KDH à fin 2022 recouvrant, notamment, les reprises de (i) provisions pour dépréciation des titres de placement étrangers à hauteur de 58 023 KDH contre 11 952 KDH en 2021, (ii) provisions pour couverture de l'engagement de retraite dans le cadre du déploiement du plan de financement du passage progressif à la table de mortalité TV 88-90 d'un montant de 20 000 KDH et de (iii) provisions pour dépréciation des titres de participation de 9 097 KDH (Cf. Tableau 38 de la note 33 du CPC).

**Notes 25 : Produits non courants**

Ce poste abritant les produits exceptionnels et non récurrents, ressort à 6 748 KDH à fin 2022 contre 458 KDH un an plus tôt, en relation avec la constatation des produits de cession de certaines immobilisations de la Banque.

**Note 26 : Intérêts servis sur engagements en or et en devises**

Ces intérêts ont affiché une progression de +173 561 KDH à 282 269 KDH à fin 2022, sous l'effet essentiellement de la hausse des commissions sur les allocations de DTS à 237 677 KDH, suite à l'appréciation du taux d'intérêt du DTS (1,19% en 2022 contre 0,05% en 2021), atténuée par la baisse des intérêts servis sur les dépôts monétaires à 44 593 KDH.

**Note 27 : Intérêts servis sur dépôts et engagements en dirhams**

Cette rubrique comporte les intérêts servis par la Banque, principalement, sur les disponibilités du compte courant du Trésor et la rémunération sur la réserve monétaire (Cf. Note 11 du bilan pour les conditions de rémunération des comptes précités). Elle peut abriter également, dans un contexte de surliquidité, les intérêts servis par la Banque au titre des reprises de liquidités à 7 jours, des facilités de dépôts à 24 heures et des swaps de dirhams contre devises.

En 2022, ces intérêts ont progressé de 31% à 200 982 KDH, parallèlement à la hausse de la rémunération des comptes de la clientèle de la Banque.

**Tableau 32 : Intérêts sur engagements en dirhams**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
(dont)			
Comptes de réserve monétaire	-	-	-
Autres comptes (dont)	199 328	152 458	31
Compte du Trésor public	28 689	24 508	17
<b>Total</b>	<b>200 982</b>	<b>153 540</b>	<b>31</b>

**Note 28 : Commissions servies**

Cette rubrique abrite les commissions payées en contrepartie des services financiers rendus à la Banque et la marge d'intermédiation négative<sup>1</sup> sur les opérations de change réalisées avec les intermédiaires agréés.

Ces commissions se sont élevées à fin 2022 à 30 810 KDH, soit 7% de plus par rapport à 2021 (28 856 KDH), recouvrant notamment des hausses à la fois des droits de garde des titres étrangers (+5 903 KDH), traduisant le renforcement de la taille du portefeuille obligataire, et des commissions sur opérations de change BBE (+4 144 KDH) ainsi qu'une baisse de la marge d'intermédiation négative sur les opérations de change réalisées avec les intermédiaires agréés (-8 131 KDH).

**Note 29 : Autres charges financières**

Ce poste recouvre les pertes enregistrées sur les opérations en devises, principalement, les moins-values sur titres de placement et les étalements des primes sur titres d'investissement.

Ces charges se sont élevées à fin 2022 à 1 673 613 KDH, soit une hausse de 904 080 KDH. Celle-ci s'explique principalement par l'augmentation des moins-values sur mandats de gestion (+612 982 KDH) et sur titres de placement (+112 938 KDH) surtout en USD, en lien avec la forte hausse des taux obligataires, ainsi que des étalements des primes sur titres d'investissement (+221 242 KDH).

**Tableau 33 : Autres charges financières**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
Moins-values de cession sur titres de placement (*)	152 785	39 846	>100
Etalements des primes sur titres étrangers	769 626	548 384	40
Intérêts négatifs payés sur titres de placement	114 166	163 521	-30
Moins-values des mandats de gestion	627 014	14 032	>100
Pertes sur opérations de swap de change (report/déport)	1 066	1 134	-6
Autres charges	8 957	2 616	>100
<b>Total</b>	<b>1 673 613</b>	<b>769 534</b>	<b>&gt;100</b>

(\*) Différence entre la valeur comptable et le prix de cession.

<sup>1</sup> La marge d'intermédiation négative correspond au différentiel négatif dégagé entre le taux de change négocié et le taux de référence pour les opérations de change virement effectuées avec les banques marocaines.

**Note 30 : Charges de personnel**

Ce poste loge, principalement, les salaires et les appointements, les indemnités et les primes versées, les contributions patronales à la Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib et les participations au Fonds Mutuel, les diverses primes d'assurance du personnel ainsi que les frais de formation professionnelle.

Les charges de personnel se sont établies à 898 809 KDH, marquant une hausse limitée à 2% par rapport à 2021 du fait, principalement, de l'augmentation maîtrisée de la masse salariale et de la reprise progressive des actions suspendues durant la crise sanitaire (restauration collective, formation en présentiel, etc.).

**Tableau 34 : Charges de personnel**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
Rémunérations du personnel	679 773	671 461	1
Charges sociales	196 913	192 532	2
Charges de formation	5 480	2 419	>100
Autres charges	16 643	14 040	19
<b>Total</b>	<b>898 809</b>	<b>880 452</b>	<b>2</b>

**Note 31 : Achats de matières et fournitures**

Ce poste enregistre l'achat de matières premières (papiers, encres, flans monétaires, puces et cartes électroniques et métaux précieux), utilisées pour la fabrication des billets et monnaies, des documents et cartes identitaires sécurisés et des pièces commémoratives, les variations des stocks ainsi que les rabais, les remises et les ristournes obtenus sur les achats dont bénéficie la Banque auprès de ses fournisseurs.

L'augmentation de cette rubrique de 18% à 370 771 KDH est attribuable, principalement, à la hausse des frais d'achats de matières et fournitures pour la fabrication de documents identitaires notamment le papier, les couvertures électroniques et les flans monétaires et ce, face à un contexte

**Tableau 35 : Achats de matières et fournitures**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
Achats de matières premières	178 513	197 374	-10
Achats de matières et fournitures consommables	140 674	73 143	92
Autres achats	51 585	43 407	19
<b>Total</b>	<b>370 771</b>	<b>313 924</b>	<b>18</b>

marqué à la fois par une demande croissante de fabrication de documents sécurisés et par un fort renchérissement des prix des matières premières.



**Note 32 : Autres charges externes**

Sont repris dans ce poste les frais généraux et les dépenses courantes de la Banque se rapportant, essentiellement, à la maintenance informatique, à l'entretien des immeubles, à la location, à la consommation d'eau et d'électricité, aux dons et subventions ainsi qu'aux différents impôts et taxes.

Les autres charges externes sont passées, d'une année à l'autre, de 357 299 KDH à 370 044 KDH, enregistrant une évolution de +4%. Elle découle, principalement, de la hausse des frais de transport de valeurs par fret aérien et des achats de combustibles, de télétransmission par réseaux, de la location de logiciels informatiques suite à la souscription à de nouveaux contrats ainsi que de l'organisation d'évènements à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Musée.

**Tableau 36 : Autres charges externes**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
Frais d'entretien et de réparation des immobilisations	127 444	126 565	1
Loyers	43 454	38 855	12
Frais d'eau, d'électricité et achats de combustibles	29 845	26 699	12
Frais de transport, déplacement, mission et de réception	21 700	7 729	>100
Frais postaux et de télécommunication	49 928	39 990	25
Impôts et taxes	21 333	21 172	1
Autres charges	76 340	96 288	-21
<b>Total</b>	<b>370 044</b>	<b>357 299</b>	<b>4</b>

**Note 33 : Dotations aux amortissements et aux provisions****Dotations aux amortissements****Tableau 37 : Dotations aux amortissements**

En milliers de dirhams	2022	2021	Var. %
(dont)			
<b>Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>265 228</b>	<b>308 369</b>	<b>-14</b>
Immeubles <sup>(1)</sup>	121 457	111 696	9
Mobilier et matériel	114 431	164 247	-30
Autres immobilisations corporelles	-	-	-
Immobilisations incorporelles	29 340	32 426	-10
<b>Dotations aux amortissements des autres charges à répartir sur plusieurs exercices</b>	<b>10 080</b>	<b>5 035</b>	<b>100</b>
<b>Total</b>	<b>283 535<sup>(2)</sup></b>	<b>325 097</b>	<b>-13</b>

<sup>(1)</sup> Y compris les agencements, les aménagements et les installations.

**Dotations aux provisions**

Les dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement ont clôturé l'année 2022 sur un solde de 2 940 197 KDH contre 484 089 KDH une année auparavant, reflétant la dépréciation de la valeur de ce portefeuille eu égard à la forte hausse des taux souverains américains et en zone euro.

**Tableau 38 : Dotations aux provisions**

En milliers de dirhams	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Bons du Trésor étrangers et assimilés	531 378	2 940 197	58 023	-581	3 412 971
Valeurs et stocks divers	7 822	12 180	7 822		12 180
Titres de participation marocains	3 135		60		3 075
Titres de participation étrangers	18 457	2 370	9 037		11 790
Autres provisions <sup>(3)</sup>	5 677	5 668			11 345
<b>Provisions pour risques et charges (dont)</b>					
Engagement de retraite	140 000	60 000	20 000		180 000
Provisions pour risques	50 635	9 703	4 250		56 088
Pénalité de retard de paiement	262	36	262		36
Autres provisions	389				389
<b>Total</b>		<b>3 039 575<sup>(2)</sup></b>	<b>111 191<sup>(4)</sup></b>		

<sup>(2)</sup> Totalisant 3 323 110 KDH qui correspond au montant de la rubrique « dotations aux amortissements et aux provisions » du CPC.

<sup>(3)</sup> Englobe, notamment, les dotations aux provisions pour les créances des clients présentant un risque élevé de non-recouvrement.

<sup>(4)</sup> Correspond au montant de la rubrique « reprises de provisions » du CPC.

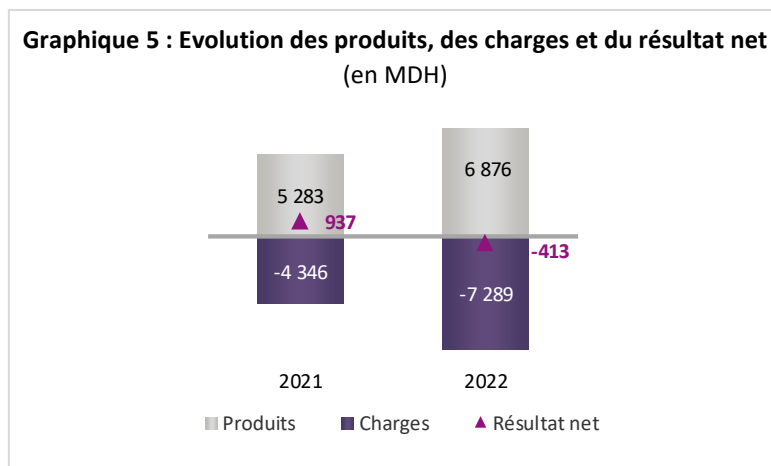
**Note 34 : Charges non courantes**

Les charges non courantes ont totalisé à fin 2022 un montant de 111 468 KDH dont 96 463 KDH représentant la contribution sociale de solidarité sur les bénéfices, calculée sur la base de 3,5% du résultat net de l'exercice écoulé contre 106 939 KDH réglée en 2021 sur le résultat de 2020.

**Note 35 : Impôt sur le résultat**

Eu égard à la situation des produits et charges de l'année 2022 qui s'est soldée par un résultat comptable négatif induisant un résultat fiscal négatif, la cotisation minimale sera versée au Trésor conformément à l'article 144 du Code Général des Impôts. Le taux appliqué est de 0,40% du fait que le résultat courant hors amortissements est positif.

Ainsi, la cotisation minimale s'est située à fin 2022 à 27 012 KDH contre un impôt sur le résultat de 713 824 KDH à fin 2021.





### 3 Engagements envers les fonds sociaux

Les agents de la Banque bénéficient de deux régimes internes de retraite et de couverture médicale dénommés, respectivement, « Caisse de Retraite du Personnel de Bank Al-Maghrib » (CRP-BAM) et « Fonds Mutuel » (FM).

La CRP-BAM assure au profit des agents de la Banque ou de leurs ayants cause, la pension de retraite, la pension d'invalidité, la pension d'ayants cause et l'allocation mixte capital-pension. Le FM assure le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques au profit des agents de la Banque et les membres éligibles de leurs familles.

Ces deux régimes bénéficient d'une individualisation comptable mais ne disposent pas de la personnalité morale.

**Tableau 39 : Engagement et financement des fonds sociaux**

En milliers de dirhams	CRP-BAM		FM	
	2022	2021	2022	2021
Engagement brut	3 933 697	3 723 465	645 612	614 659
Actifs de couverture	3 321 428	3 601 092	453 433	481 715
Engagement net (*)	-612 269	- 122 372	-192 179	- 132 944

(\*) Engagement net des fonds sociaux partiellement provisionné à hauteur de 180 000 KDH à fin 2022 (Cf. Note 12 du bilan).

Les engagements de retraite et de maladie sont calculés conformément aux standards actuariels, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées qui tient compte de l'évolution des salaires, de la revalorisation des pensions et de la probabilité de recevoir la prestation.

Les données, les hypothèses retenues dans les évaluations actuarielles ainsi que les engagements de retraite et de maladie font l'objet d'une validation par un actuinaire indépendant.

La gestion des actifs des fonds sociaux s'inscrit dans le cadre d'une allocation stratégique, définissant une répartition optimale par classe d'actifs, compte tenu des objectifs des régimes de retraite et de couverture médicale, en termes de rendement et de risque.

Conformément aux dispositions de la Charte de pilotage des fonds sociaux, un rapport annuel est élaboré à l'effet de présenter, d'une part, les conclusions du bilan actuariel réalisé en interne dûment validé et certifié par l'actuaire indépendant et, d'autre part, les réalisations de la gestion financière des actifs de couverture. Ce rapport est communiqué au Comité de pilotage des fonds sociaux pour examen et validation avant de soumettre les décisions qui en découlent à l'approbation du Conseil de la Banque.

## 4 Rapport général du CAC



**Deloitte Audit**  
Bd Sidi Mohammed Benabdellah  
Bâtiment C - Tour Ivoire 3 - 3<sup>ème</sup> étage  
La Marina - Casablanca  
Maroc

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

#### **AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

##### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Conseil de la Banque, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK AL MAGHRIB, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges et l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 5 379 152 KMAD dont une perte nette de -412 850 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK AL MAGHRIB au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

##### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

##### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par La direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous nous sommes assurés de la concordance des informations données dans le rapport de gestion avec les états de synthèse de la Banque.

**Casablanca, le 22 mars 2023**

**Le Commissaire aux Comptes**

**Deloitte Audit**



**Deloitte Audit**  
Bd. Mohammed Benabdellah  
Bâtiment "C", Niveau 3, La Marina  
Casablanca  
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34  
Fax: 05 22 22 40 78 / 47.59

• **Sakina Bensouda Korachi**  
**Associée**



## 5 Approbation par le Conseil de la Banque

Conformément à l'article 47 de la loi n°40-17 portant Statut de Bank Al-Maghrib, les états de synthèse sont présentés par le Wali à l'approbation du Conseil.

Lors de sa séance du 21 mars 2023, après avoir pris connaissance de l'opinion du commissaire aux comptes sur la sincérité et la concordance des états de synthèse avec les informations données dans le rapport de gestion de la Banque, le Conseil a approuvé les états de synthèse et la répartition du résultat net de l'exercice 2022.





---

**Bank Al-Maghrib**  
**Direction Finance et Stratégie**

---